

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 10

Artikel: Vers une nouvelle exposition jurassienne de l'industrie et de l'agriculture?

Autor: Froté, Emile

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{er} juillet 1858 que la Banque cantonale de Berne inaugurerait une succursale à Saint-Imier ; les autres furent ouvertes au fur et à mesure des besoins. La répartition judicieuse sur le territoire jurassien des succursales de la Banque cantonale de Berne permet à tous les centres industriels du Jura d'être bien desservis.

Il est tout à fait remarquable de noter que la première succursale de la Banque populaire suisse, qui fut fondée en 1873 sous le nom de « Volksbank in Interlaken », ait été installée à Saignelégier en 1875²⁷. Actuellement on compte 7 succursales de cet établissement financier dans le Jura : Saignelégier, Tramelan, Porrentruy, Saint-Imier, Tavannes, Delémont, Moutier.

Il y a deux ans à peine, la Société de Banque suisse a ouvert à Delémont son unique succursale du Jura.

La Banque cantonale de Berne et la Banque populaire suisse se font mutuellement concurrence dans le Jura, chacune s'efforçant d'offrir les conditions les plus avantageuses pour attirer les clients. C'est avec l'industrie horlogère que les relations bancaires sont les plus importantes et c'est justement à cause de cela que les banques travaillent avec beaucoup de précautions, n'oubliant pas que l'horlogerie est une industrie extrêmement sensible, pouvant occasionner des pertes importantes du jour ou lendemain, surtout en cas de crise. L'industrie métallurgique offre moins de risques pour la banque, par suite de l'existence d'un marché intérieur assez important.

Sans l'appui de la banque, il est absolument impossible qu'une entreprise puisse se développer normalement, entravant de ce fait la prospérité de toute une région. Grâce à l'existence sur son territoire de 18 succursales de banques commerciales importantes, le Jura bénéficie d'un grand avantage, dont il a su tirer un très bon parti.

J.-M. SCHALLER Dr rer. oec.

Vers une nouvelle exposition jurassienne de l'industrie et de l'agriculture ?

Notre bulletin de juillet 1956 annonçait pour l'année 1958 l'organisation d'une exposition jurassienne de l'industrie, du commerce, des arts et métiers et de l'agriculture. Mais pouvait-on vraiment réaliser un tel projet l'année même de l'Exposition universelle de Bruxelles et de l'Exposition des activités féminines de Suisse à Zurich ? Pressenties, la ville de Delémont a dit non et Porrentruy a gardé de Conrart le silence prudent. Ce qui ne veut pas dire que cette dernière ne pourrait pas rééditer l'exploit de 1902 qui connut grand succès et lui valut considération méritée.

²⁷ Fritz Kummer, op. cit., p. 96.

Qu'il me soit donc permis, à l'aide de quelques documents et souvenirs personnels, de relater la genèse et le déroulement de l'Exposition de Porrentruy de 1902. Et de rappeler préalablement celle de 1869, à la veille de la guerre franco-allemande, où les produits du sol voisinaient avec ceux des industries du Jura. La manifestation de 1902 devait mettre en lumière, dans un cadre plus large, des spécimens des multiples domaines de l'activité jurassienne.

L'exposition projetée, dans laquelle s'insérerait un marché-concours de jeunes chevaux, était étudiée depuis quelques années par la Société d'agriculture d'Ajoie qui accepta de bonne grâce le renvoi demandé par les organisateurs de l'Exposition cantonale de Thoune. En 1900, la Société d'économie publique du canton, fortement encadrée, s'appropriait l'idée des agriculteurs ajoulots et décidait l'organisation à Berthoud du premier marché-concours cantonal de chevaux. Les Jurassiens pouvaient-ils manquer d'ironiser sur le fait qu'il se tint « au beau milieu du pays où l'on fait surtout et avant tout l'élevage du bétail à cornes » ?

L'année suivante, nouveaux atermoiements. Les Francs-Montagnards s'étaient également grisés à la pensée d'avoir leur marché-concours. Et ils l'eurent. La Société d'agriculture d'Ajoie, bonne enfant, céda encore une fois le pas, abandonnant la réalisation de son rêve à sa sœur et amie, la Société d'agriculture des Franches-Montagnes.

En automne 1901, la Société d'agriculture d'Ajoie donnait enfin sa sanction définitive à l'entreprise projetée pour l'automne suivant. Elle nomme à la présidence du comité central Virgile Chavanne, agronome réputé. Le comité spécial du marché-concours est présidé par Joseph Choquard ; celui de l'exposition agricole par J. Kilcher et celui de l'exposition industrielle par François Burrus, tous deux de Boncourt.

Peu après la publication du communiqué officiel annonçant l'Exposition de Porrentruy, les Sociétés d'agriculture de Delémont et de Moutier font connaître par la voie de la presse qu'elles organisent une exposition commune à Courrendlin pour l'automne, soit précisément pendant la période de celle de Porrentruy. Nouvelle stupéfiante pour le comité de cette dernière ! Les Sociétés agricoles du Jura donneront-elles vraiment le spectacle de la désunion et de la mésentente ? Et n'irait-on pas au-devant d'une situation grave et ridicule en préparant simultanément deux expositions sensiblement pareilles ? Le comité de l'Exposition de Porrentruy adresse le 10 juin 1902 à ceux des Sociétés d'agriculture de Delémont et de Moutier une demande circonstanciée où il fait appel à l'esprit de solidarité et de confraternité agricoles ainsi qu'à leur attachement à la cause commune de l'agriculture jurassienne.

Les deux sociétés delémontaine et prévôtoise ne pouvaient rester insensibles à cet appel. Elles consentirent au renvoi à 1903 de l'exposition de Courrendlin, faisant toutefois remarquer que la décision prise par la société des Franches-Montagnes, en présence des délégués d'Ajoie, d'organiser des marchés-concours de jeunes chevaux seulement à Saignelégier et à Porrentruy, portait préjudice aux districts de Delémont, de Moutier et de Courtelary et était contraire au règlement accepté par toutes les sociétés agricoles du Jura, en 1901, d'après lequel ces marchés-concours devaient avoir lieu alternativement dans chaque district.

La petite compétition née de l'organisation simultanée de deux expositions dans le Jura trouvait ainsi une heureuse solution.

Une des plus importantes préoccupations des organisateurs fut le problème financier. Les délégués envoyés auprès des départements fédéral et cantonal de l'agriculture avaient acquis la certitude qu'on ne devait compter que sur des crédits officiels très limités, sans espoir d'aucun complément quelconque en cas de déficit. Finalement le département fédéral accordait une somme de 3 000 francs, le gouvernement cantonal 2 000 francs et la Société cantonale d'économie publique 1 500 francs. Or, le budget général de l'Exposition prévoyait 37 600 fr. de dépenses, dont 10 000 francs de primes pour le marché-concours, 3 000 francs pour les courses hippiques, 6 000 francs pour l'exposition d'agriculture et 2 000 francs pour l'exposition industrielle.

La commune de Porrentruy, principale intéressée à cette Exposition, fut appelée à donner une contribution importante. Sur la proposition du maire Maillat, l'assemblée communale vota une allocation de 3 000 francs. Les contributions des communes rurales du district atteignirent le total de 2 225 francs, auquel s'ajouta un montant de 620 fr. fourni par d'autres communes du Jura. Le budget prévoyait encore un bénéfice de 4 000 francs sur la tombola de 12 000 billets, dont un jeune cheval, des mobiliers complets, des machines agricoles et autres objets exposés constituaient les lots principaux. Le coût des constructions était devisé à 6 500 francs seulement, le conseil municipal de Porrentruy ayant mis gracieusement à la disposition des organisateurs les bâtiments scolaires et leurs dépendances. Le déficit présumé à la charge de la Société d'agriculture d'Ajoie s'élevait à 2 900 francs.

L'exposition industrielle s'abrita dans les halles de gymnastique, le bâtiment du lycée cantonal, vingt salles et leurs couloirs. Les quatre étages du grand bâtiment dit du Séminaire (écoles primaires) reçurent les produits du sol, de l'apiculture et de l'industrie laitière. Les machines agricoles occupaient la cour du collège. Les animaux de basse-cour étaient logés dans la cour des Ecoles primaires où avaient été élevées des cages grillagées fort confortables pour les recevoir.

L'installation d'écuries pour les trois cent cinquante chevaux annoncés exigea le travail de construction le plus coûteux. Elles furent dressées au sud des bâtiments précités, sur un pré de quarante ares environ, loué à cet effet. Quant à la cantine, elle fut montée en dehors de l'enceinte de l'Exposition, mais à sa proximité immédiate, sur la promenade des Tilleuls. Les installations foraines (carrousels, tirs, etc.) prirent place sur le champ de foire.

Vers la fin du délai fixé aux exposants, les inscriptions affluèrent particulièrement nombreuses, annonçant ainsi une collaboration générale à cette fête de la paix et du travail. Aussi le comité des constructions se vit-il obligé d'étendre les installations primitivement prévues. Le nombre total des exposants présents s'éleva à sept-cent-cinquante.

L'exposition fut ouverte au public le samedi 27 septembre à deux heures après midi. La ville de Porrentruy, au cachet antique, s'est faite pimpante sous les oriflammes, les drapeaux et les décors de toutes sortes. Pendant ces dix jours d'exposition, elle conservera ses habits de fête, sa parure gaie, rehaussée par son imposant château, orné et décoré lui aussi pour saluer les visiteurs.

L'affluence du public s'accuse plus dense de jour en jour. Vers la fin, les vastes locaux de l'Exposition ne désemplissent pas. Certains

jours même, les hôtels ne suffisent plus, non plus que les boulangeries. On doit faire appel aux ressources des villages voisins.

Le samedi 4 octobre, jour officiel, des discours sont prononcés au banquet par le préfet Daucourt, président du comité de réception, Albert Gobat, conseiller d'Etat, Virgile Rossel, conseiller national, le notaire Ernest Villemin et Joseph Choquard, conseiller national. Tous ces orateurs font, sans réserve, l'éloge de l'Exposition, en relevant la portée utile et félicitant ses initiateurs.

Les courses hippiques, jointes à l'Exposition, connaissent elles aussi un beau succès, le nombre des spectateurs étant évalué à huit mille.

Le résultat financier de l'Exposition fut excellent. Le déficit présumé se changea en un boni de plusieurs milliers de francs, dont une partie sera attribuée à des œuvres de charité de la ville de Porrentruy.

Le président du comité central, Virgile Chavanne, exprima le souhait, dans les conclusions de son rapport, « que cette manifestation soit fructueuse pour notre pays, qu'elle augmente ses éléments de prospérité et qu'elle contribue ainsi à son bonheur ».

Puisse la prochaine exposition industrielle et agricole du Jura connaître le même succès que celle de Porrentruy en 1902 !

Emile FROTÉ

SEMAINE SUISSE

Un instant de réflexion avant d'acheter

Comme chaque année, la Semaine suisse attire l'attention du public sur notre production nationale durant la deuxième quinzaine d'octobre. Mais les appels officiels ne servent à rien si la grande masse des consommateurs reste passive. Et puisque la plus grande partie des achats courants sont effectués par les femmes, c'est à elles que nous nous adressons. Il faut reconnaître que l'acheteur suisse est privilégié. Dans tous les domaines le commerce lui offre une grande variété de produits et l'industrie, l'artisanat et l'agriculture s'efforcent de satisfaire ses désirs. Ce choix déjà très vaste est complété par l'importation de marchandises de tout genre depuis les laits hollandais aux soieries chinoises, depuis les cuirs italiens aux fruits du Midi ou la confection américaine aux parfums de Paris. Tant que nos propres produits se vendent facilement à l'étranger il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Malheureusement le monde est encore loin de la liberté des échanges.

Depuis quelque temps on parle de crise, de récession et plusieurs Etats, pour ménager leurs finances, renforcent les mesures destinées à freiner les importations. La production suisse se heurte à de grandes difficultés. La concurrence devient âpre car de nouveaux pays cherchent à conquérir les marchés en offrant leurs produits à des prix